

ABONNEMENT.

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Saumur :             |        |
| En an. . . . .       | 30 fr. |
| Six mois . . . . .   | 16     |
| Trois mois . . . . . | 8      |
| Poste :              |        |
| En an. . . . .       | 35 fr. |
| Six mois . . . . .   | 18     |
| Trois mois . . . . . | 10     |

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Annonces, la ligne . . . . . | 30 c. |
| Réclames, — . . . . .        | 30    |
| Faits divers, — . . . . .    | 75    |

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAYAS  
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

27 Juillet 1882.

### QUELLE SERA LA FIN ?

La Chambre n'a pas eu le courage d'ap-  
peler à la tribune le ministre de la guerre.  
Il eût été pourtant bien intéressant de  
savoir ce que le général Billot pense des  
armements et de l'expédition égyptienne.  
Il eût été intéressant de savoir pourquoi  
on n'envoie pas des troupes en dehors de  
l'infanterie de marine ; pourquoi il n'est  
plus question de 40,000 hommes qui de-  
vaient partir, et pourquoi le crédit de 40  
millions s'est aplati soudain à 9.  
Le général Billot, poussé dans ses der-  
niers retranchements, eût peut-être été  
obligé d'avouer ce qui s'est passé dans le  
conseil des ministres ; et qu'il a refusé d'as-  
sumer une responsabilité trop grande ; et  
qu'on n'a pas osé le mettre en demeure de  
consentir à des folies ou de donner une dé-  
mission qui aurait fait dans tout le pays un  
bruit scandaleux.  
Les révélations du général Billot eussent  
déclaté comme un coup de tonnerre.  
Il vaut peut-être mieux, au point de vue  
patriotique, que le silence se soit fait !  
Mais ce qui va se passer n'en est pas  
moins inquiétant.  
On a trouvé un moyen terme, en en-  
voyant là-bas une petite colonne de 8,000  
soldats d'infanterie de marine.  
Nesera-ce pas une expédition compromise  
et qu'il faudra renforcer ?  
Ne s'expose-t-on pas à recommencer l'a-  
venture de Puebla ?  
En mai 1862, une troupe française venait  
échouer devant cette place, et il fallait, pour  
venger l'humiliation du drapeau français,  
envoyer une expédition de 35,000 hommes  
qui commencèrent en mars de l'année sui-  
vante un siège meurtrier suivi d'une victoire  
couteuse.  
Là aussi nous allions de par le concert eu-

ropéen, accompagnés de l'Angleterre et de  
l'Espagne qui nous lâchèrent aux premiers  
revers.

Et, lancés dans cette expédition du Mexi-  
que avec cette idée généreuse que le drapeau  
français ne devait jamais reculer même de-  
vant la défaite, notre armée sombra dans  
une longue série de tristes aventures.

On dit que nos 8,000 fantassins de marine  
vont occuper le nord de l'Isthme de Suez ;  
que nos soldats n'auront jamais de batailles  
à soutenir....

Mais s'ils tombent dans une embuscade  
de Bédouins ; si 1,000 ou 2,000 hommes  
sont surpris et égorgés par une bande de  
cavaliers musulmans !

Alors, il faudra venger la mort des nô-  
tres ; il faudra, comme à Puebla, envoyer  
une grosse armée pour avoir le dernier mot,  
et cette armée ne sera pas commandée par  
un Bonaparte.

Le dernier mot, c'est l'engrenage.  
On sait quand cela commence ; on ne sait  
jamais comment cela finit.

Une fois entrés en Égypte, comment en  
sortirons-nous ?

Le gouvernement serait bien embarrassé  
de nous le dire.

Nous voici encore une fois partis en  
guerre, 8,000 hommes d'infanterie de ma-  
rine vont aller en Égypte. Que faire ? Que  
conclure ?

Croirait-on naïvement au quai d'Orsay  
que les quatre grandes puissances, qui, au  
début de la crise, ont réclamé leur partici-  
pation au règlement final, nous laisseront  
disposer tranquillement de ce que nous au-  
rons conquis ? A supposer que l'Angleterre  
nous abandonne une petite part sur cette  
terre d'Égypte, pour prix de notre collabo-  
ration, qui sait si l'Europe y acquiescera ?  
Qui sait si chaque puissance ne viendra pas  
réclamer au nom de ses intérêts et de ses na-  
tionaux pillés et massacrés ?

Dans ce cas, sommes-nous bien sûrs que  
notre alliée, l'Angleterre, n'aura pas à  
l'heure voulue un arrangement tout prêt

avec le concert européen ? En 1840, elle a  
accédé à la coalition formée contre nous et  
qui est devenue la quadruple alliance ; au-  
jourd'hui ne risquons-nous pas de nous  
trouver en face d'une quintuple alliance,  
plus formidable pour l'attaque quand nous  
sommes plus faibles pour la défense ?

On a parlé d'un traité secret du Foreign-  
Office avec la Turquie, comme celui qu'on a  
appelé la convention de Chypre, puis, d'un  
autre traité avec l'Allemagne qui donnerait  
à cette puissance le Luxembourg et peut-être  
autre chose, en échange de l'Égypte donnée  
aux Anglais. Qui sait si ces arrangements  
ne sont pas réels ?

M. Gladstone et M. de Bismark sont faits  
pour s'entendre. Le premier a célébré en  
1870 les victoires du second ; il a applaudi  
des deux mains à l'invasion allemande et au  
morcellement de la France. Demain, ces  
deux hommes peuvent s'ouvrir les bras ! Il  
n'y aura de stupéfaits en France que M.  
Gambetta et M. de Freycinet, qui tous deux  
à des degrés divers croient encore à la sincé-  
rité de l'alliance anglaise !

Dans ce rapide résumé de la situation  
nous ne faisons que poser les questions  
principales qui se présentent à l'esprit de  
tous. Mais on conviendra que ces questions  
ont une importance considérable et qu'elles  
sont de nature à éveiller de singulières mé-  
fiances, au moment où nous allons interve-  
nir en Égypte.

Dieu veuille qu'elles soient comprises au  
Palais-Bourbon et au Palais du Luxem-  
bourg, avant que le pays soit lancé dans une  
aventure d'où peuvent sortir tant de compli-  
cations !

### Chronique générale.

La commission des crédits égyptiens s'est  
réunie hier matin et a siégé près de deux  
heures. Elle a entendu les ministres de la  
guerre et de la marine ainsi que le président  
du conseil, lesquels ont fourni de nombreu-  
ses explications tant sur le but de notre ac-

tion militaire que sur la façon dont cet envoi  
de forces affectera notre armée.

La crise ministérielle, qu'on croyait fer-  
mée par le vote de l'ordre du jour Galineau,  
semble devoir se rouvrir à l'occasion de  
la demande des nouveaux crédits égyptiens.

Quelques indiscretions ont permis de sa-  
voir que la majorité de la commission est re-  
belle au vote de ces crédits, et, dans la  
Chambre, nombre de députés ministériels  
s'y montrent hostiles, à la suite de la récep-  
tion de lettres venues de leur département.

D'autre part, le président du conseil au-  
rait, nous assure-t-on, fait commencer les  
préparatifs de déménagement dans ses ap-  
partements particuliers du quai d'Orsay.

M. Devès a dû déposer hier une interpel-  
lation sur le maintien de M. Floquet à la pré-  
fecture de la Seine, qu'il considère comme  
une atteinte à la dignité de la Chambre après  
le vote du récent ordre du jour sur la mai-  
rie centrale de Paris, et comme une infrac-  
tion à la tradition gouvernementale.

On commente vivement dans les couloirs  
l'article du *Times* dont les dépêches *Havas*  
donnent un extrait et qui est relatif au rôle  
futur de l'Angleterre en Égypte ; on y voit la  
menace de l'établissement d'un protectorat  
anglais dans ce pays, à l'exemple de notre  
protectorat en Tunisie, et l'hostilité contre  
toute participation à l'intervention militaire  
britannique s'en accroît.

Les travaux parlementaires des commis-  
sions sont assez abandonnés ; dans les cou-  
loirs, on ne s'entretient que des événements  
d'Égypte et de leur influence sur notre poli-  
tique intérieure.

Il paraît de plus en plus certain que la  
majorité de la commission des crédits est  
hostile à l'adoption du projet du gouverne-  
ment, d'ailleurs mollement défendu, paraît-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## CLÉRICALE !..

Par M<sup>lle</sup> CLAIRE de CHANDENEUX.

### CHAPITRE VIII.

(Suite.)

Une fois Jeannine remise aux mains de la science,  
de l'expérience, le mal terrible — qui décime  
l'enfance et qui, plus tard, changeant de nom sans  
changer de forme ni de danger, fait encore tant de  
victimes à des âges divers, — fut attaqué vigou-  
reusement, habilement, victorieusement.  
Ce fut une lutte où le vieux docteur dut déployer  
tout son art, toute sa volonté, pour demeurer  
maître du terrain.  
Quand il quitta la Joliette, au jour, pour aller  
prendre quelque repos, Jeannine pouvait être  
considérée comme sauvée.  
Léon Bourgeal arriva pour déjeuner, apprit les  
émotions de la nuit, en fut rétrospectivement  
troublé, mais, en somme, l'enfant souriant déjà  
entre ses blancs rideaux, le coup, si douloureux à la  
pauvre Geneviève, se trouva si fort amoindri que  
l'impression s'en effaça vite.

Plus sensible peut-être — tant l'homme est un  
composé d'égoïsme, d'amour-propre et d'autorité,  
— lui fut le récit amèrement fait par M. Bourgeal  
du baptême de Jeannine.

— Ton autorité n'est qu'un mot, mon pauvre  
Léon, conclut le vieillard, après son fielleux récit.  
Tu as manifesté le désir de voir cesser dans ta  
famille l'ingérence cléricale... mais il fallait com-  
pter sans la tenacité sournoise de Geneviève. Cléri-  
cale elle-même, elle croit faire œuvre pie en te  
bravant, pourvu qu'elle obéisse aux autocratiques  
ministres d'une religion qui traite la paix des  
ménages avec le plus dangereux sans-gêne.

Léon recueillit ces accusations menteuses sans  
protester.

Ce n'était pas la première fois que M. Bourgeal  
souffrait dans l'esprit faible de Léon ce venin mor-  
tel qu'il excellait à distiller.

Depuis que Geneviève, plus loyale que prudente,  
s'était exposée à la haine du vieillard, en lui rap-  
pelant la scène du *Châlet-Jaune*, celui-ci, qui se  
bornait autrefois à l'envelopper dans une indiffé-  
rence railleuse, la poursuivait d'une secrète ven-  
geance.

Détacher d'elle le cœur vacillant de l'ingénieur  
semblait besogne facile au vieux sectaire ; mais, à  
son vif dépit, Geneviève possédait un tel charme de  
douceur, une telle grâce de manières, une sûreté  
de caractère si rare, que, malgré des efforts in-

cessants pour détruire le prestige de cette aimable  
nature, Léon ne se pouvait encore défendre de  
l'aimer.

Il fallut que ses droits de père lui parussent en-  
tamés, pour que la désaffection s'accroûtât.

L'histoire du baptême fut perfidement embellie  
de commentaires, et présentée, tantôt d'une façon  
sérieuse comme un grave manquement à l'autorité  
conjugale, tantôt plaisantée sans merci comme  
une niaiserie sentimentale, digne de défrayer un  
vaudeville du Palais-Royal.

Léon n'eut pas assez de cœur pour défendre sa  
femme, ni assez d'esprit pour remettre au point  
juste l'incident qu'on incriminait.

Et ce fut dans le cœur de Geneviève que tombè-  
rent les reproches, et que s'enfoncèrent sans  
relâche les aiguilles empoisonnées qu'un beau-  
père haineux, qu'un mari aveugle, ne ménagèrent  
pas à sa faiblesse.

Un beau-père haineux !.. Le mot est juste. Se  
sentant deviné, M. Bourgeal entendait faire payer à  
Geneviève en persécutions intimes sa fatale décou-  
verte.

Plus un mot, pourtant, n'en avait été dit entre  
eux.

Le fantôme insolent du *Châlet-Jaune* ne s'était  
pas révélé une seconde fois, depuis son infruc-  
tueuse et maladroite tentative de prise de posses-  
sion d'un problématique héritage, laquelle tenta-

tive lui avait valu de repasser par la fenêtre plus  
vite qu'il n'avait pénétré par la porte de la Joliette.

Le vieillard se flattait d'avoir eu à faire à un va-  
nu-pieds, que le plus regrettable hasard avait mis en  
liens dans les recommandations du mourant, mais  
d'une façon trop vague pour être à craindre.

Un chiffre... un nom... et puis ?... où étaient les  
preuves ?... La parole d'un gavroche illettré ne  
paraissait jamais d'aucun poids, dans le cas fort  
improbable où une revendication sérieuse vien-  
drait à se produire.

Jacques Ferrat !.. qui prouvait que ce drôle,  
apparu brusquement et disparu plus brusquement  
encore, s'appelât réellement Jacques Ferrat ?

Il avait pu saisir ce nom au vol et tâcher d'en  
tirer parti, échouer piteusement et retourner à sa  
vie besogneuse, dégoûté d'un chantage si mal  
récompensé.

Geneviève seule demeurait redoutable, avec son  
intouchable conscience, sa franchise absurde et la  
fatalité qui en faisait l'amie, la conseillère de  
Julienne Outier.

Oh ! comme M. Bourgeal détestait Geneviève !..  
au point de lui enlever le cœur de son mari, de  
détruire la paix de son intérieur, de peser lourde-  
ment sur sa jeune maternité pour en déflorer les  
plus pures joies.

Et Geneviève n'avait pas parlé !  
Que serait-ce donc si l'imprudente s'oubliait jus-

il, par le président du conseil et par le ministre de la guerre. On assure cependant, à ce propos, que M. de Freycinet n'aurait pas caché à la commission qu'il comptait poser, à ce sujet, la question de confiance lors du débat public. Cela n'aurait toutefois rien de surprenant, étant donnée la pensée secrète que l'on prête à M. de Freycinet.

Il n'était guère probable que le rapport sur les crédits égyptiens pût être déposé hier soir, bien que la commission dût procéder à la désignation de son rapporteur; on parlait de M. Sarrien pour cette fonction.

Il résulterait de conversations tenues par les membres de cette commission, que plusieurs de leurs collègues, d'abord partisans du vote des crédits, auraient changé d'avis à la suite des explications fournies par les ministres.

L'extrême gauche, l'Union républicaine, l'Union parlementaire doivent voter contre les projets du gouvernement.

Le gouvernement se préoccupe de la formation d'une armée italienne d'observation, qui se concentre de l'autre côté des Alpes, et qui s'élève déjà à près de 80,000 hommes.

On n'a pas oublié la noble et ferme attitude prise par le barreau de Paris en face des attentats commis contre les congrégations prosrites. Appelé à nommer son bâtonnier, il a désigné M<sup>e</sup> Oscar Falateuf, l'éloquent et dévoué défenseur des religieux.

M<sup>e</sup> Falateuf a été élu par 231 voix contre 79 accordées à M<sup>e</sup> Durier, l'avocat attitré des auteurs du crochetage; 99 voix se sont portées sur la tête d'un candidat connu pour ses opinions monarchiques, M<sup>e</sup> Leberquier.

En résumé, 330 voix se sont prononcées contre le candidat de la République persécutive, et 79 seulement en sa faveur.

Ce résultat fait le plus grand honneur à notre illustre barreau parisien, et il apparaît comme l'une des plus redoutables protestations qui aient été formulées jusqu'à ce jour contre les crochetages du gouvernement.

On lit dans le *Paris*, journal gambettiste :

« A tout seigneur, tout honneur.

Il y a deux ans, Achmed Arabi était si pauvre qu'il ne pouvait payer ses impôts. Aujourd'hui, après quelques mois de pouvoir, il possède, en terre et en argent, une fortune évaluée à six ou sept millions !

Et cependant Arabi n'a pas contracté d'emprunt Morgan. »

Par cette dernière réflexion, *Paris* veut, sans doute, railler ceux qui ont accusé son patron de s'être enrichi dans les emprunts. Raillerie maladroite et imprudente. Qu'importe l'emprunt Morgan? Arabi est un aventurier qui s'est enrichi, comme tous les aventuriers, « après quelques mois de pouvoir. » C'est *Paris* qui le dit, et cela peut bien s'appliquer à d'autres qu'au bédouin Arabi.

qu'à révéler ce qu'elle savait trop, hélas !... ce dont le souvenir troublait ses nuits, et ce que son silence aggravait chaque jour davantage... c'est-à-dire le dépouillement impudent de deux victimes.

#### CHAPITRE IX.

La pauvre femme fut tirée, pendant quelques semaines, de la noire tristesse de ses pensées, par une diversion puissante.

Le voisinage de la Maison-Ronde portait des fruits déplorables. Les assiduités à la Joliette du poétique Antonio Boldini, le ténor inflammable, nuisaient à la réputation de M<sup>e</sup> Bourgeal, sans qu'il vint à l'esprit de personne que cette imprudente relation pût avoir de solution pratique.

Les ténors, gâtés par le public, grisés d'homages intéressés et de flatteries enthousiastes, ne songent guère à se créer un intérieur, à se donner les joies de la famille.

Ce sont, pour la plupart, des réfractaires et des nomades. Toutes les villes applaudissent tour à tour à leurs succès; tous les mondes saluent en eux la fragile souveraineté de l'art; et vraiment, ils ont quelque apparence de raison de prétendre manquer du temps indispensable pour faire une cour honnête, pour devenir bons époux et bons pères.

Pourquoi donc Antonio Boldini, fort choyé du public parisien, et dont les débats au Théâtre-Ita-

Des radicaux socialistes ont fait afficher, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, une protestation contre l'érection des statues de Rouget de l'Isle à Choisy-le-Roi et à Lons-le-Saunier, sous le prétexte que l'auteur de la *Marseillaise* était un faux patriote, puisqu'il donna sa démission d'officier du génie en 1792, après la déposition du roi Louis XVI.

Les patriotes de 1882 finissent par découvrir aujourd'hui, après 90 ans, que Rouget de l'Isle était royaliste !!!

#### A PROPOS DE ROUGET DE L'ISLE.

Nous parlions hier du discours prononcé à Choisy-le-Roi par M. de Freycinet et dans lequel le ministre a dit que la « *Marseillaise* n'est plus un chant de guerre ».

Le *Constitutionnel* dit à ce sujet :

« ... Nous ignorons de qui M. le président du conseil tient cette conviction. Ce qui est bien certain, c'est que, chez nous, toute grève tumultueuse, toute émeute, toute révolte, toute tentative de désertion, — même parmi la gent écolière, qui ne s'en fait pas faute! — débute invariablement par le chant de « l'hymne » de Rouget de l'Isle. Et déjà, dans maint pays étranger, cet hymne de concorde et de tolérance a été importé pour servir au même usage dans les circonstances analogues.

« Hélas ! la *Marseillaise* a été bien des fois déshonorée par des profanations sacrilèges ! Les musiques des régiments allemands en firent une cruelle parodie à l'heure suprême du désastre de Sedan.

« Depuis cette pollution abominable, la *Marseillaise* ne devrait plus, ce semble, reparaître avant d'avoir été purifiée par d'éclatantes victoires. Et ce ne sont pas les torrents de sang français, répandus par la hideuse guerre civile de la Commune, avec profusion de hurlements de *Marseillaise*, qui l'ont lavée de cet opprobre, du moins à notre humble avis. Au contraire, plutôt ! »

#### LES NOUVEAUX VAINQUEURS DE LA BASTILLE.

La fête du 14 juillet a offert, comme toujours, une foule d'incidents ridicules, mais la prime de l'odieux et du grotesque appartient, évidemment, à la commune d'Avon, près Fontainebleau.

Un radical de l'endroit avait élevé une espèce de construction, singeant une tour gothique avec créneaux, bossages, etc.; il résolut de faire servir ce monument à une représentation de la Bastille, donnée par les enfants de l'école laïque.

L'endroit fut orné de guirlandes et de drapeaux; une estrade dressée pour la musique, le tout par les soins d'un comité dont le chef était M. Lefebvre, député radical de Fontainebleau.

Des répétitions de la mascarade eurent lieu sous la direction de l'instituteur; on fit apprendre aux enfants leurs rôles, les uns devant figurer les Suisses, les autres les vainqueurs de la Bastille.

lien eurent un retentissement énorme, songerait-il, plus que ses pareils, à ce côté sérieux de la vie?

M. Bourgeal, si la politique, l'athéisme, et certaines préoccupations personnelles n'avaient absorbé toute son intelligence, devait faire ces prudentes réflexions en autorisant, au moins par son indifférence polie, le brillant chanteur à venir faire de la musique souvent, très-souvent, tous les jours, avec la blonde Lucy.

Et chose étrange !... cette imprévoyance paternelle, dont Geneviève souffrait dans sa loggie et dans son amitié pour sa belle-sœur, eut une suite bien différente que celle qu'on en pouvait présager.

Le séduisant locataire de la Maison-Ronde, en complet triomphe théâtral, en pleine apothéose parisienne, accablé d'adulations naïves et de fanatiques admirations, daigna faire l'honneur à une simple bourgeoise de demander sa main.

Cette généreuse démarche s'accomplit, d'ailleurs, avec toute la solennité désirable.

Antonio Boldini, qui n'avait pas de parents présentables à mettre en avant en cette occurrence, se pourvut d'un oncle de province, dont il était possible de discuter l'authenticité, mais non de nier la tenue correcte.

Cet oncle d'opéra montra toute la gravité, toute la mesure, tout le bon goût indiqués par ces délicates fonctions.

Il parla du sentiment profond que les vertus, la

Le 14 juillet, à trois heures de l'après-midi, la scène a commencé; sur la tour flottait un drapeau blanc fleurdéliné, des enfants y montaient la garde, armés de piques en bois, pour figurer les soldats de l'ancien régime.

On a vu alors s'avancer les « patriotes » agitant des simulacres de fusil Chassepot, portant des drapeaux tricolores, précédés d'une musique qui écorchait la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*.

Ces gamins, dont l'âge variait de six à douze ans, marchaient sous la direction de l'instituteur, traînant un petit canon de bois et faisant partir des pétards pour simuler le bruit de la fusillade. Ils escaladèrent une barricade improvisée avec des tonneaux et se présentèrent devant un pont-levis en volige.

Bientôt, ils enfoncèrent la porte de la nouvelle Bastille et montèrent à l'assaut de la tour. Arrivés sur la plate-forme, on les vit arborer le drapeau tricolore et précipiter l'étendard fleurdéliné au cri de... « A bas l'Empereur ! »

Après quoi, on lança encore beaucoup de pétards, les vainqueurs entraînant les prisonniers et prirent, au son de la *Marseillaise*, la route de Fontainebleau, ou leur cortège se promena, en omettant toutefois de porter ou bout de leurs piques les têtes des victimes.

Une foule nombreuse assistait à cette mascarade qui n'a d'ailleurs excité aucun enthousiasme; sur cinq cents personnes, dix ont peut-être applaudi. C'était, en effet, par trop grotesque, et, à moins d'être atteint de gâtisme républicain, on ne pouvait s'empêcher de sourire en voyant attaquer la Bastille aux sons de la *Marseillaise*, avec le drapeau tricolore, et en contemplant, au milieu des combattants, des ambulanciers munis... du brassard à la croix de Genève.

Voilà pourtant les « morales en action » des instituteurs laïques. Voilà à quoi on exerce les enfants ! C'est la mise en pratique du Manuel de Paul Bert : apprendre à s'insurger, à construire les barricades. C'est d'ailleurs la même érudition historique; l'instituteur d'Avon nous semble avoir une science du même calibre que celle de l'écorcheur de chiens; il devrait aller apprendre que la *Marseillaise* n'était pas inventée, ni le drapeau tricolore adopté, le 14 juillet 1789 !...

(*L'Ami des Campagnes.*) LARTILLEUR.

#### AFFAIRES D'ÉGYPTE.

On télégraphie d'Alexandrie, 24 juillet, au Temps :

« Les avant-postes d'Arabi-Pacha poussent des reconnaissances jusqu'aux portes d'Alexandrie. Quant aux Anglais, ils ne sont ni outillés ni organisés pour opérer des reconnaissances sérieuses.

« Le Khédive a annoncé que l'armée française se joindrait prochainement aux troupes anglaises. L'agent anglais affirme de son côté que l'entente est complète entre son gouvernement et la France.

beauté de M<sup>lle</sup> Bourgeal, inspiraient à son neveu. Celui-ci n'avait point de fortune patrimoniale, mais il gagnait quarante-huit mille francs. Son réengagement serait élevé à soixante mille. Il était fortement question d'une tournée en Amérique qui se solderait par un demi-million. Dans ces conditions d'aisance présente et de fortune future, Antonio Boldini s'attachait bien plus aux qualités de la femme choisie qu'à la rondeur de la dot, et ne s'informait du chiffre de celle-ci que pour se conformer aux usages. Le père de l'aimable Lucy pouvait donc être certain que les 300,000 francs à elle laissés par une tante défunte, seraient acceptés par son neveu, dont le désintéressement égalait l'amour.

Tout ceci fort bien débité et présenté de si habile façon qu'un père bien appris, en face de cette générosité grande, n'avait qu'à remercier le ténor de vouloir bien n'exiger que trois cent mille francs, rubis sur l'ongle, en échange de son futur demi-million hypothéqué sur l'enthousiasme américain.

M. Bourgeal, utopiste en politique, révolutionnaire en religion, demeurait pratique en finance, et terre à terre en art.

Un homme de théâtre ne lui plaisait pas pour genre. Pas plus, du reste, que ne lui eût convenu un ouvrier parvenu. Les principes d'égalité sociale, admirables en paroles, ne prévalaient pas contre les vieux « préjugés » qu'il raillait tout le premier,

« Arabi-Pacha est maître du Caire et gouverneur de Damahour, et proclame la guerre sainte dans les villages de l'intérieur.

« Il se commet beaucoup d'assassinats sur les Européens et les chrétiens.

« Les Anglais ont fait sauter le fort Pharos avec de la dynamite. »

L'arrestation par les Anglais d'un agent turc a amené la découverte de relations secrètes entre Arabi et certains personnages de l'entourage intime du Sultan, notamment deux cheiks fanatiques, bien connus dans le monde musulman. C'est à la suite de cette découverte que lord Seymour a fait couper le câble qui reliait Alexandrie à Constantinople. (*Gazette de France.*)

Port-Saïd, 26 juillet. La panique commençait à se répandre, un piquet de 25 marins allemands à débarquer pour garder le consulat allemand. M. de Lesseps est arrivé sur ces entrefaits et ses avis ont fait renoncer à un projet de débarquement général.

M. de Lesseps a fait appeler près de lui le gouverneur qui lui garantit la sécurité des Européens.

Suivant des avis reçus d'Arabi, M. de Lesseps a déclaré devant une nombreuse réunion qu'Arabi est décidé à respecter le canal. M. de Lesseps s'est porté garant que lui présent, il n'y avait rien à redouter.

Un comité de la guerre pour régler les affaires générales est installé au Caire.

Arabi est chargé du pouvoir exécutif. Ce comité a nommé Ibrahim-Pacha gouverneur de Port-Saïd.

Les Anglais envoient à Ismaïlia les navires *Orion* et *Coquette*.

Une correspondance officieuse de la *Gazette de la Croix* dit que, si l'Angleterre persiste à vouloir intervenir en Egypte, cette persistance amènera la rupture du contentieux européen. Quant à la France, il ne lui sera guère possible de se borner à la protection du canal de Suez, sans prendre part à l'action militaire de son alliée.

Londres, 26 juillet. Nouvelle proclamation anglaise en Egypte. Lord Grandville a rédigé la proclamation que le général Wolseley va faire dès son arrivée en Egypte. Il déclarera :

- 1° Qu'il fait la guerre à Arabi et non pas aux Egyptiens;
- 2° Qu'il ne quittera le territoire égyptien qu'après s'être emparé d'Arabi mort ou vif;
- 3° Il engagera le peuple à faire cause commune avec le Khédive;
- 4° Il annoncera que le Sultan et l'Angleterre continuent à être bons alliés.

#### ÉTRANGER

BRESIL. — S. M. Dom Pedro II, empereur du Brésil, avant de quitter son royaume, a abdiqué en faveur de sa fille, la princesse impériale Isabelle, qui a épousé, le 11

en ses heures de belle humeur. Un refus suffisamment poli, mais d'une manière désespérante, faillit désarçonner l'oncle de province, stylé seulement à recevoir quelques notions paternelles et à les mettre à néant, tenante.

Antonio Boldini, sûr de vaincre, n'avait prévu qu'un vieux bourgeois oserait décerner l'honneur de son artistique alliance.

Le vieux bourgeois se souciait bien de l'art. Un gendre — gagna-t-il soixante mille francs à ce métier — qui venait chanter en costume devant le public payant, applaudissant ou sifflant; un gendre qui s'incarnait tour à tour dans la peau maquillée d'un grand seigneur, d'un père, d'un amoureux, d'un traître, d'un brigand; un gendre qui montait sur les planches, les brûlait, se faisait rappeler, recevait des bouquets comme une écuyère, et se venait saluer le public comme un clown... jamais.

Sa fierté, pour n'avoir rien de commun avec la délicatesse chrétienne, l'inspirait, du moins, d'un peu de respect. Pas de scrupules, mais de la réputation pour la vie théâtrale.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENNEUX.

1864, M<sup>r</sup> le comte d'Eu, fils du prince de Joinville.  
La princesse Isabelle est âgée de trente-trois ans.  
Dom Pedro régnait depuis le 7 avril 1834, à laquelle son père, Dom Pedro I<sup>er</sup>, fut abdicqué à Boavista.  
Dom Pedro II fut couronné le 18 avril 1841. Il est né le 2 décembre 1825.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 juillet.

La Bourse est encore mal impressionnée; certes nous ne voulons pas voir les choses sous un aspect plus riant, mais nous croyons qu'on exagère les difficultés présentes. La situation exige de la prudence, cependant des capitalistes intelligents peuvent mettre à profit cette inactivité de la place en achetant des valeurs qui, bien qu'ayant subi une dépréciation assez sérieuse, n'en demeurent pas moins des titres excellents, qui se relèveront progressivement.

Aujourd'hui, le 3 0/0 débute à 80.95 et cote 81.00; l'amortissable se tient à 81.30, 81.05 et 81.07; la rente 5 0/0 se traite sur les cours de 114.80, 114.60 et 114.67.

Les fonds étrangers montrent de la faiblesse. Le 1/2 Italien cote 86.50.

L'obligation Egyptienne se tient à 237.50, le 5 0/0 Turc à 10.90.

Nous laissons la Banque de France à 5.325. La Banque de Paris se tient à 1,067.50.

On traite le Crédit Foncier à 1,445.

On traite presque complet des transactions, malgré l'arrêt de nombreuses demandes sur les obligations foncières 4 0/0 émises par le Crédit Foncier à 480 et produisant un intérêt de plus de 4 0/0 net d'impôt.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie à 350. A ce prix ils sont très-bons à acheter.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie à 490. Cette société, comme la précédente, est dans une excellente situation, nous ne saurions la recommander aux capitalistes qui désirent un placement avantageux.

L'action de la Société Française Financière achetée en ce moment assure la réalisation prochaine d'un important bénéfice; le cours de 530 est un cours d'attente.

Actuellement nous ne saurions trop attirer l'attention des personnes recherchant de bons placements sur les valeurs du groupe du Comptoir Industriel de France et des Colonies.

Nulle valeur ne peut offrir les avantages qu'offrent par exemple les actions des établissements de crédit. Cette société réalise chaque année des bénéfices considérables qui lui ont permis de distribuer au moins 7 0/0, on prévoit déjà que l'exercice en cours donnera davantage.

## Chronique militaire.

La ration des hommes pendant les grandes manœuvres qui auront lieu en automne, a été fixée comme suit :

1<sup>o</sup> Une ration journalière de pain (750 grammes) ou de pain-biscuit (700 grammes), laquelle sera remplacée deux fois au moins pendant la durée des manœuvres, par une ration de biscuit (500 grammes) aux époques déterminées par le directeur de la manœuvre;

2<sup>o</sup> Une ration journalière de viande fraîche qui sera également remplacée deux fois au moins par la viande de conserves, mais uniquement pendant les routes aller et retour;

3<sup>o</sup> Une ration journalière de sucre (24 grammes) et de café torréfié (46 grammes);

4<sup>o</sup> Une ration de vin qui sera accordée seulement lorsque le directeur de la manœuvre le jugera convenable et une fois au plus par période de cinq jours ou fraction supplémentaire de trois jours au moins;

5<sup>o</sup> Une ration d'eau-de-vie qui sera allouée exclusivement aux troupes appelées à bivouaquer et pour chaque journée de bivouac. Parmi ces troupes, il faut comprendre les avant-postes qui passent une nuit au bivouac. Enfin, on fera distribuer, aux dater fixées par chaque directeur, le riz ou les légumes secs, et le sel emporté par les hommes.

Dans leur changement, les hommes emporteront un jour de vivres de réserve et une demi-ration d'avoine dans la cavalerie; deux jours de vivres de réserve dans les autres armes. Ils emporteront, en outre, dans tous les cas, la viande de conserve, à raison de deux boîtes à un kilo pour cinq hommes.

## CARROUSEL DE REIMS.

Le grand carrousel donné dimanche, à Reims, par les 7<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> cuirassiers, a malheureusement été contrarié par le mauvais temps. Toutefois, le programme a été rempli. La charge finale de l'escadron de cuirassiers, avec ou sans cuirasses, a naturel-

lement provoqué un irrésistible enthousiasme. En raison du terrain détrempe, il avait été question de supprimer le saut des haies, par MM. les Officiers. Cette partie du programme a néanmoins été exécutée, mais dans des conditions forcément défectueuses. Il a fallu toute l'habileté des cavaliers pour qu'aucun accident ne se produisît.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

La session du troisième trimestre des assises de Maine-et-Loire s'ouvrira à Angers le lundi 7 août 1882, sous la présidence de M. Aubry, conseiller à la Cour d'appel d'Angers. Assesseurs MM. Daguillon et Morainville, conseillers à la même Cour.

Nous extrayons les noms suivants de la liste des jurés appelés à siéger dans cette session :

MM.

Auger, Louis, propriétaire, à Rou-Marson.

Tourat-Marcadeux, Pierre-Jean, propriétaire, à Soulanges.

Beauchêne, Pierre, propriétaire, à Passavant.

Beaudoin, Louis-René, cultivateur, à Saint-Martin-de-la-Place.

Gélineau, Pierre, propriétaire-meurier, à Cernusson.

Sourdeau, Marcel, négociant, à Neuillé.

Paturl, Jean-Joseph, propriétaire, à Dampierre.

Sourdeau, Paul, propriétaire, à Blou.

Perdriau, Hippolyte, propriétaire, à Saumur.

Dans la liste des candidats à l'École spéciale militaire admis à subir les épreuves orales du concours, nous relevons encore les noms ci-après qui appartiennent à la région :

MM. de Biencourt, Bodin de Galembert, Bondet de la Bernardie, Boullier de la Branche, de Broglie, Chapelle de Jumilhac, de Chastenay-Poységar, Courtet de Cisse, de Comont, de Fadate de Saint-Georges, de Gaultier des Bordes, Hurault de Vibraye, de Ladmirault, de Lastic, Luce de Trémont, de Pierres, de Ponton-d'Amécourt, de Talhouët.

Un arrêté ministériel vient de révoquer M. l'abbé Hébert, aumônier interne de la maison centrale de Fontevault.

### ANGERS.

La Cour d'appel d'Angers vient de rendre ses arrêts dans l'affaire de M<sup>me</sup> la duchesse de Chaulnes contre M<sup>me</sup> la duchesse de Chevreuse. La Cour a confirmé le jugement rendu par le tribunal de La Flèche, état de référé, et par suite M<sup>me</sup> la duchesse de Chevreuse conserve provisoirement la garde de ses petits-enfants.

Quant à la question de domicile, la Cour, infirmant la décision du tribunal de La Flèche, a déclaré que le domicile du duc de Chaulnes au moment de son décès était à Paris, que c'est là que s'est ouverte sa succession; — par suite elle a renvoyé les parties à se pourvoir devant juges compétents.

A l'occasion de la fête de sainte Anne, patronne des menuisiers et ébénistes, une messe solennelle sera célébrée, en l'église cathédrale, le dimanche 30 juillet prochain, à onze heures précises. Un *De profundis* sera chanté à la fin de la cérémonie pour les membres défunts.

### CHOLET.

Le conseil municipal a émis le vœu suivant :

« Considérant que l'application de la loi du 28 mars 1882 sur l'instruction primaire met les pères de famille dans la nécessité de créer des écoles libres où puisse être donnée l'instruction religieuse;

» Qu'il y a lieu de favoriser l'initiative privée dans cette œuvre toute de moralisation;

» Emet le vœu que le conseil général inscrive au budget départemental un crédit suffisant pour encourager et subvention-

ner les écoles libres d'enseignement primaire. »

### LOUDUN.

On annonce la mort de M. le docteur Léon Gilles de la Tourette, membre du conseil municipal de Loudun et de la société d'agriculture de Poitiers.

### POITIERS.

On lit dans le *Journal de la Vienne* d'hier :

« Il pleut, il pleut toujours ! Ce n'est plus une calamité; c'est un véritable fléau. Les agriculteurs sont dans la désolation: le krach ne les épargne pas. Toutes les fortunes, toutes les épargnes, toutes les spéculations et tous les travaux souffriront, cette année, d'une crise ruineuse. »

### NANTES.

Nous lisons dans l'*Espérance du Peuple* :

« Les nouvelles des récoltes sont de plus en plus navrantes; tous les cultivateurs sont dans la désolation. Sous l'influence persistante de pluies continuelles, les blés ne peuvent mûrir; la paille noircit et sera de très-mauvaise qualité. La coulure a enlevé aux vignes les espérances qu'ils avaient conçues; peut-être restera-t-il un peu de muscadet, mais on nous assure que les vignes de gros-plant ne donneront rien. Pour comble de malheur, les pommes de terre pourrissent presque partout. C'est la ruine pour un grand nombre de cultivateurs et de vigneron, c'est la gêne pour tous.

» La présente année menace d'être une des plus calamiteuses que nous ayons traversées. »

### ORLÉANS.

Un ancien entrepreneur de bâtiments, M. G. Serenne, vient de mourir, à Orléans, à l'âge de 86 ans, laissant une fortune de deux millions. Il institue la ville d'Orléans légataire universelle, à charge de fonder un *Orphelinat pour les jeunes enfants*.

Cet orphelinat recevra d'abord les enfants de la ville même, puis ceux des faubourgs et, à défaut de pensionnaires assez nombreux, ceux de l'arrondissement. Il sera dirigé par un ecclésiastique agréé par l'évêque. La commission de surveillance sera composée du maire et des adjoints, de deux grands propriétaires et de deux grands commerçants. L'orphelinat aura pour nom *Saint-Gabriel*. L'indication en sera faite sur plaque de marbre, avec le sous-titre : *Fondation Serenne*.

Au dernier examen, dit l'*Union de Bretagne*, qui vient d'avoir lieu dans le Morbihan pour l'instruction primaire, 407 aspirantes s'étaient fait inscrire, 51 ont été admises à l'examen oral, et 46 ont été définitivement jugées dignes du brevet de capacité.

Pour l'examen au brevet supérieur, sur 7 concurrentes inscrites, 6 ont été reçues.

Nous nous étions borné à faire connaître qu'à Quimper, sur 28 concurrentes, 7 seulement avaient obtenu le brevet supérieur. Nous ajoutons aujourd'hui que, sur 7 admises, on compte 6 religieuses.

## Loterie des Gens de Lettres.

Parmi toutes les loteries qui ont vu le jour depuis quelques mois, nous avouons hautement nos sympathies particulières pour la loterie des Gens de lettres, et nous sommes heureux de voir que le public partage notre opinion, et s'empresse d'acheter des billets avec un entrain, un élan, dont nous le remercions, au nom de nos chers confrères.

Le public semble comprendre que la profession d'homme de lettres est aride, difficile, ingrate, et qu'il trouve aujourd'hui une occasion unique de prouver sa reconnaissance à ces vaillants écrivains qui ont usé leur vie à son service sans se préoccuper d'une fortune qui leur échappera toujours, et qui mettent tout leur esprit, tout leur cœur à l'amuser et à l'instruire.

C'est bien et c'est juste. Il ne s'agit pas, en effet, d'employer les bénéfices de cette loterie, dont le succès nous touche le cœur, à construire des palais dont on n'a que faire et que l'Etat seul devrait élever, si le besoin s'en faisait sentir, ce qui n'est point prouvé le moins du monde; il ne s'agit pas, non plus, on sait de quelle exposition allemande, qui, pour soustraire l'argent français, a trouvé nécessaire d'offrir, non aux acheteurs, mais aux dépositaires, des avantages extraordinaires.

Non, il s'agit aujourd'hui dans la loterie des Gens de lettres de créer de modestes pensions de

retraite au profit des vieux athlètes de la plume et de la pensée, des écolopés de l'esprit français et d'épargner à leurs derniers jours la misère et la faim. Quoi de plus respectable !

Vous tous, qui avez passé les plus douces heures de votre vie à les lire, à boire le sang de leur cœur, pour ainsi dire, car c'est leur cœur tout entier qu'ils vous donnent, ces écrivains, ne leur devez-vous pas cette suprême récompense ?

Ce n'est donc pas en vain que nous vous dirons :

« Hâtez-vous, si vous ne l'avez pas fait encore, d'apporter votre obole à la loterie des Gens de lettres, car le moment approche où l'émission sera close, et vous auriez le remords d'avoir, par votre indifférence, négligé de faire œuvre de charité, et, en outre, le regret de ne pas participer aux 400,000 francs de lots en espèces, déposés à la Banque de France, en faveur des heureux gagnants que favorisera le sort. »

## HORTICULTURE.

### PLANTES GRIMPANTES ANNUELLES.

*Loasa orangé*. — Plante aussi curieuse que jolie, s'élevant à 3 mètres, végétation rapide, fleurs abondantes et de longue durée; le loasa n'est difficile ni sur la nature du sol, ni sur l'exposition; cependant l'exposition du midi est celle qui lui convient le mieux.

Le semis se fait ordinairement en septembre, et on hiverne le plan sous châssis froid; on peut aussi le semer en février, seulement la floraison est retardée.

*Loasa vulcanica*. — Espèce nouvelle, récemment découverte par M. André, s'élevant environ à 4<sup>m</sup> 50, fleurs blanches en étoile, très-curieuses. Cette espèce est très-recommandable; elle se cultive exactement comme la précédente.

*Lophospermum grimpat*. — Plante de premier mérite, pouvant s'élever, dans un bon sol et à une bonne exposition, à plus de 3 mètres; fleurs d'un beau rose taché de blanc ou de jaunâtre, floraison abondante et de longue durée.

On peut semer cette plante en février, mais il est préférable de la faire en août et d'hiverner le plant sous châssis froid; les pieds seront plus forts quand viendra le moment de les mettre en pleine terre, et la floraison sera plus hâtive et plus abondante.

Le *Lophospermum* se plaît en terre légère et à une exposition chaude, cependant on peut aussi le cultiver dans une autre exposition, mais la floraison est moins abondante et les fleurs seront plus tardives.

*Maurandia Barclayana*. — Très-jolie plante pouvant s'élever jusqu'à 4 mètres, fleurs violet foncé d'un très-bel effet, floraison abondante et durant tout l'été.

Le semis se fait en août sous châssis, et on repique le plant en pots pour être hiverné en serre dans un endroit très-sec, afin de le préserver de l'humidité; on peut aussi semer en février ou mars sous couche, repiquer le plant en pots et le mettre ensuite en place en mai.

Le *maurandia-barclayana* et ses variétés sont des plantes très-rustiques et d'un grand mérite; elles viennent dans toutes les expositions, cependant le midi est celle qui leur convient le moins, attendu que quelquefois elles souffrent de la grande chaleur.

*Thumbergia alata*. — Charmante plante s'élevant environ à 4<sup>m</sup> 50, fleur d'un jaune nankin d'un très-bel effet, floraison abondante se prolongeant jusqu'aux gelées. Il existe plusieurs variétés de *thumbergia* à fleur blanche, orange et jaune; toutes sont très-recommandables, et associées ensemble font un très-bel effet. On les sème en mars sur couche chaude, et on les repique en pots dès que le plant est assez fort; ensuite on les garde en couche jusqu'au moment de les mettre en place.

Les *thumbergia* se plaisent à une bonne exposition; ce sont des plantes précieuses pour la garniture des tiges des rosiers et d'une quantité d'arbustes dénudés pendant l'été.

(L'Ami des Campagnes.)

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS  
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

## REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et Cie, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers.

(346)

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — Chronique de la semaine, par Georges Price. — Théâtres, par Damon. — Le monument élevé à Paul de Saint-Victor, par Saint-Marc. — Courrier du palais, par M. Guérin. — En Orient, par Saint-Marc. — Arsène Guillot (suite), par P. Mérimée. — En été, par Georges Price. — L'Hôtel-de-Ville, par T. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Echees.

GRAVURES : Monument élevé à Paul de Saint-Victor, inauguré le 10 juillet, au Père-Lachaise. — En Orient : instruction du dimanche à bord d'un navire portant des réfugiés. Intérieur d'une batterie égyptienne. Vue panoramique du canal de Suez. Types et costumes de l'armée égyptienne (2<sup>e</sup> série). — Paris : inauguration de l'Hôtel-de-Ville : le banquet du 13 juillet. — L'Été. — L'ancien Hôtel-de-Ville de Paris : plafond du Salon de la Paix, par Delacroix. — MM. Ballu et de Perthes, architectes de l'Hôtel-de-Ville. — Le général Skobelev, décédé le 10 juillet. — Paris : la catastrophe de la rue François-Miron. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10 ; trois mois, 6 fr.  
Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'Hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

AVIS

La SOCIÉTÉ DES ECRIVAINS FRANÇAIS, qui a pour but de faire connaître toutes les personnes qui écrivent et dont le talent mérite d'être apprécié du public, ouvre un grand concours de Poésie et de Prose. De nombreux prix, en espèces et en médailles, seront décernés. Secrétariat : rue Vaneau, 83, Paris.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromo-

thographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs. Reliure artistique, 100 francs. A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Lagny

| DÉPARTS DE SAUMUR   |               | ARRIVÉES A POITIERS  |           | ARRIVÉES A ANJOU  |            |
|---------------------|---------------|----------------------|-----------|-------------------|------------|
| 6 h. — matin.       | 8 h. 25 —     | 10 h. 31 matin.      | 8 h. 45 — | 11 h. 15 —        | 11 h. 15 — |
| 10 15 —             | 1 03 soir.    | 4 53 soir.           | 8 00 —    | 8 00 —            | 8 00 —     |
| 5 35 —              | 7 50 —        | 11 47 —              | 8 00 —    | 8 00 —            | 8 00 —     |
| DÉPARTS DE POITIERS |               | ARRIVÉES A MONTREUIL |           | ARRIVÉES A SAUMUR |            |
| 5 h. 50 matin.      | 9 h. — matin. | 9 h. — matin.        | 9 h. 30 — | 9 h. 30 —         | 9 h. 30 —  |
| 12 15 soir.         | 6 45 —        | 3 50 soir.           | 10 47 —   | 11 00 —           | 11 00 —    |

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 15.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 JUILLET 1882.

| Valeurs au comptant.                  |                |        | Valeurs au comptant.                   |                |      | Valeurs au comptant.          |                |        |
|---------------------------------------|----------------|--------|----------------------------------------|----------------|------|-------------------------------|----------------|--------|
| Dernier cours.                        | Clôture précé. |        | Dernier cours.                         | Clôture précé. |      | Dernier cours.                | Clôture précé. |        |
| 3 % .....                             | 80 90          | 81 05  | Nord .....                             | 1990           | 1985 | 232 50                        | 240            | »      |
| 3 % amortissable .....                | 81 20          | 81 40  | Orléans .....                          | 1330           | 1330 | 517                           | 518            | »      |
| 4 1/2 % .....                         | 111 25         | 111 25 | Ouest .....                            | 790            | 795  | 440                           | 442 50         | »      |
| 5 % .....                             | 114 70         | 114 90 | Compagnie parisienne du Gaz .....      | 1610           | 1610 | 435                           | 435            | »      |
| Obligations du Trésor .....           | 507 50         | 505    | Canal de Suez .....                    | 2380           | 2465 | 435                           | 435            | »      |
| Obligations du Trésor nouvelles ..... | 500            | 506    | C. gén. Transatlantique .....          | 465            | 460  | 367                           | 369            | »      |
| Bons de liq. départementaux .....     | 512 50         | 512 50 | OBLIGATIONS.                           |                |      | Est .....                     | 367            | 369    |
| Banque de France .....                | 5320           | 5330   | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 ..... | 515            | 515  | Nord .....                    | 371            | 372    |
| Comptoir d'escompte .....             | 1040           | 1045   | — 1865, 4 % .....                      | 520            | 520  | Orléans .....                 | 367            | 367    |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. .....    | 1435           | 1445   | — 1869, 3 % .....                      | 460            | 461  | Ouest .....                   | 368            | 368 50 |
| Crédit de France .....                | 190            | 200    | — 1871, 3 % .....                      | 387            | 389  | Paris-Lyon-Méditerranée ..... | 368            | 368    |
| Crédit mobilier .....                 | 485            | 480    | — 1875, 4 % .....                      | 515            | 514  | Paris-Bourbonnais .....       | 367            | 368    |
| Est .....                             | 745            | 740    | — 1876, 4 % .....                      | 512 50         | 514  | Canal de Suez .....           | 545            | 550    |
| Paris-Lyon-Méditerranée .....         | 1630           | 1640   |                                        |                |      |                               |                |        |
| Midi .....                            | 1210           | 1210   |                                        |                |      |                               |                |        |

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANJOU                |           | ARRIVÉES A ANJOU |            |
|---------------------------------------------|-----------|------------------|------------|
| 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. | 6 — 45 —  | 8 — 45 —         | 11 h. 15 — |
| 8 — 56 —                                    | 1 — 25 —  | 3 — 39 —         | 8 — 00 —   |
| 1 — 25 —                                    | 3 — 39 —  | 7 — 15 —         | 8 — 00 —   |
| 3 — 39 —                                    | 10 — 37 — | 10 — 28 —        | 8 — 00 —   |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS                |           | ARRIVÉES A TOURS |           |
|---------------------------------------------|-----------|------------------|-----------|
| 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. | 8 — 21 —  | 9 — 43 —         | 12 — 40 — |
| 9 — 43 —                                    | 12 — 40 — | 4 — 44 —         | 10 — 28 — |
| 12 — 40 —                                   | 4 — 44 —  | 10 — 28 —        |           |

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir, Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
OU A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement,

**UNE MAISON**  
Cour et dépendances.

Située à Saumur, rue de la Grise, n° 2, appartenant à M. DUVAL.

S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

Et ses dépendances

Située à Saumur, route de Rouen, à la Levée-Neuve,

Occupée par M. Vinsonneau, forgeron, successeur Catault.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER. (407)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883,

**L'AUBERGE**

Au Rendez-Vous des Marchands

Située sur le Champ-de-Foire, à Saumur,

Exploitée actuellement par M. BRAND.

Facilités de paiement.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, ou à M. LOISEAU, au Champ-de-Foire. (387)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS**

S'adresser rue de la Tonnelie, 19, à Saumur. (423)

**A VENDRE**

CHIEN DE CHASSE, bonne race. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**BELLE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT**

Située à Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

Cette propriété, d'une contenance de six hectares renfermés de murs, comprend :

Belle maison d'habitation, servitudes, chalet, quatre hectares de vignes ; prairies, plusieurs sources alimentant une pièce d'eau, au milieu une île dans laquelle il y a un salon formé par des marronniers.

S'adresser à M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil. (387)

**A VENDRE**

**A LOUER OU A ARRENTER**

Pour se retirer des affaires

**UNE FABRIQUE DE POTERIE**

ET CAILLOUX

Bien achalandée et en bon état

Belle position avantageuse, bien située, à SAUMUR (Maine-et-Loire) ;

**MAISON TRÈS-SPACIEUSE**

Dans laquelle s'exploite cette industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**A LOUER**

Présentement,

UNE

**MAISON**

Rue du Pavillon, 5,

Comprenant :

Salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux cabinets, mansardes, greniers, cuisine, cave, jardin.

S'adresser à M<sup>me</sup> DUMAS, rue Saint-Nicolas, n° 100. (197)

**A CÉDER**

De suite

**UN FONDS DE CHARCUTERIE**

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

OU A LOUER

PRÉSENTEMENT

**MAISONS**

A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTENHALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

**MAISON A LOUER**

S'adresser à M<sup>me</sup> JARDON, rue Saint-Nicolas, 86. (402)

**A CÉDER**

**BON MATÉRIEL**

Pour la fabrication des oublies et des macarons.

S'adresser à M<sup>me</sup> PESCHREUX, rue de la Petite-Bilange, 15. (293)

M. BELLEVRE, marchand de bois, quai de Limoges, à Saumur, a l'honneur de prévenir les fournisseurs qu'il ne paiera pas les dettes contractées par son fils ADRIEN depuis le 5 juin. (424)

UNE FEMME de ménage et cuisinière demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

**DIRECTEUR DEMANDÉ**

pour diriger une importante affaire dans le département. Position de 25,000 fr. Honorabilité et relations exigées. Cautionnement : 30,000 fr., garanti par obligations chemins de fer, déposées en Banque.

Ecrire, pour renseignements et conditions, à M. DE LAMOTTE, 17, rue de Laval, Paris. (425)

**J.-A. FRESCO**

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

Le Magasin d'Ustensiles de Pêche et de Filets Pêcheurs en tous genres

**E. LARDÉ**

autrefois situé place de l'Hôtel-de-Ville, n° 4, est maintenant transféré Grand'Rue, n° 4 et 3, près la place Saint-Pierre.

M. LARDÉ offre aux amateurs de pêche l'assortiment plus complet que l'on puisse désirer.

**FEUX D'ARTIFICE**

Pour fêtes publiques et particulières.

**ARMES DE CHASSE**

Nouveau perfectionnement du « choke-bore ». Portée extraordinaire



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse dont il double la portée et triple la concentration. — La Maison GALAND, qui fabrique à Paris, Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus renommée pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieilles méthodes de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable stabilité de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemins de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

La Maison GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à être livrées, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournir, sur l'heure, les meilleurs modèles, avec crosse aux pentes et mesures de l'acheteur ; il est donc sûr et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve chez un marchand armurier mal assorti.

Envoi gratuit et franco de l'ALBUM-GALAND, traité complet d'armurerie, illustré de 10 gravures. Ecrire à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris.

**NOTICE SUR N.-D. DES ARDILLIERS**

(2<sup>e</sup> ÉDITION)

Un volume in-12, avec gravure.

Se vend au profit de la Chapelle. — S'adresser à la Sacristie de Notre-Dame.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godot. Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,